



AU SÉNÉGAL

## LE SYSTÈME DE RIZICULTURE INTENSIVE AU SERVICE DU CONSOMMER LOCAL

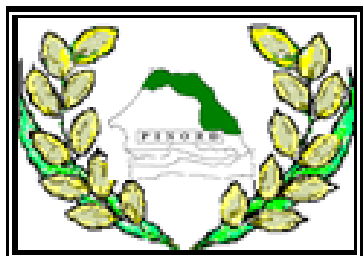


### Entretien avec Ibrahima Ly (Pinord)

Ibrahima Ly est chargé de programmes auprès de la Plateforme des initiatives du Nord (Pinord) et coordonnateur du Projet d'appui aux microentreprises rurales agricoles (Pamera).

Active depuis 2002 et formalisée en 2009, la Pinord réunit six organisations paysannes faitières actives dans la vallée du fleuve Sénégal. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire par la production et la promotion d'un riz local de qualité.

Dans le cadre d'un projet porté par :



Pinord



Unis Nord

### Quel appui la Pinord, en tant que faitière, apporte-t-elle à ses membres ?

Depuis 2009, le plan stratégique de la Pinord se décline en trois axes : le soutien à la promotion des filières agroalimentaires avec un focus sur la filière rizicole, aux microentreprises rurales (MER) et au développement institutionnel des organisations paysannes (OP). Ces dernières souffrant de faibles capacités organisationnelles et opérationnelles, l'accent est mis sur le renforcement de la gouvernance et de la gestion administrative et financière.

### Par rapport à vos membres, quel est votre rôle sur le terrain ?

L'équipe technique de la Pinord ne mène pas directement d'actions de terrain, mais elle accompagne, supervise et veille au bon déroulement des activités. En utilisant l'approche participative, nous déléguons les activités de terrain à nos membres. Par exemple, l'organisation

d'ateliers sur le leadership féminin ou sur le management associatif sera confiée à une OP qui a les compétences ou qui a développé de bonnes pratiques en la matière.

Nous privilégions également les collaborations avec des personnes ressources au niveau local qui maîtrisent les thématiques et les réalités des milieux d'intervention. Ces consultants locaux parviennent à communiquer plus aisément avec nos bénéficiaires et à donner des exemples palpables reflétant les réalités du terrain.

### **Pourquoi développer le concept de « microentreprise rurale » ?**

Dans la vallée du fleuve Sénégal, les superficies des exploitations vont de 10 à 50 hectares voire plus, et les coûts d'exploitation sont très importants. Afin de financer leurs activités agricoles, les producteurs ont donc généralement recours aux institutions bancaires. Or, pour bénéficier de financements, il faut que les banques vous reconnaissent comme « micro-entrepreneur ». La Pinord accompagne ainsi ses producteurs membres dans l'adoption de pratiques et de dispositions qui font d'eux des entrepreneurs ruraux à petite échelle. La microentreprise rurale (MER) peut être constituée par un individu, une famille ou un groupe d'amis pratiquant l'agriculture et dont la fonction principale est de produire et/ou transformer et commercialiser le riz.

### **Pourquoi ce focus sur la filière rizicole et le consommer local ?**

Le riz est la culture commune à l'ensemble des six OP membres de la Pinord. Au Sénégal, les populations consomment d'importantes quantités de riz, largement importées, alors que le rendement moyen de la production rizicole dans la vallée du fleuve Sénégal est élevé. Il en ressort que le riz sénégalais a un potentiel énorme pour le consommer local, et que son développement pourrait permettre d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires.

### **Est-ce que les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour acheter du riz local ?**

Le centre AfricaRice a réalisé une étude comparative<sup>1</sup> entre le riz local et celui importé et a demandé à la Pinord de fournir aux chercheurs des échantillons de riz local. Ces échantillons ainsi que des échantillons de riz importé ont été utilisés pour préparer des plats sénégalais. Des tests de dégustation à Dakar, Saint-Louis et Nouakchott ont montré que les consommateurs trouvent que le riz local a un meilleur goût et qu'ils seraient prêts à payer plus pour l'acheter.

### **Pourquoi la Pinord s'est-elle intéressée au système de riziculture intensive (SRI) ?**

La vallée du fleuve Sénégal étant sujette aux catastrophes cycliques (pluies hors-saisons, crues, ravageurs...) et à l'érosion et à la salinisation des sols, les producteurs ont besoin de développer des pratiques culturales innovantes afin d'atteindre un niveau de production pouvant assurer la sécurité alimentaire et éviter les crises à l'image de celle observée en 2002. Dans ce contexte, la Pinord s'est interrogée sur les pratiques novatrices permettant aux MER de produire un riz de qualité supérieure à un prix compétitif sans pour autant détruire les terres et l'environnement.

### **Comment accompagnez-vous les OP dans la transition agroécologique ?**

Le SRI s'inscrit dans une dimension agroécologique car il prône l'utilisation du compost à la place des engrais chimiques. Ses productions sont donc moins exposées aux risques sanitaires liés à l'utilisation d'intrants chimiques. Pour faciliter l'adoption du SRI, la Pinord organise des formations et accorde des dotations en engrais organiques et des financements pour couvrir les charges liées à l'entretien des parcelles.

---

<sup>1</sup> Demont M., Ndour M., Zossou E., « [Le riz africain peut-il être compétitif ? Une analyse de la compétitivité-qualité par la méthode des enchères expérimentales](#) », *Cahiers Agricultures*, 2013, vol. 22, n°5, pp. 345-352. [Article en ligne](#), AfricaRice, consulté le 24 janvier 2019.

## Quels sont les principaux avantages obtenus avec l'adoption du SRI ?

Les bénéficiaires du projet mené par la Pinord ont obtenu jusqu'à 3 tonnes de plus par hectare qu'en riziculture conventionnelle. Par ailleurs, la non-utilisation d'intrants chimiques (engrais et pesticides) prévue par le SRI a réduit de 30 % les coûts d'exploitation par rapport à la technique conventionnelle.



Visite de la parcelle d'un bénéficiaire du Pamera appliquant le SIR. © Pinord

## Le riz issu du SRI rémunère-t-il mieux les producteurs ?

Oui, le prix du riz sur les marchés est défini chaque année lors de deux réunions organisées au niveau national et auxquelles participent tous les acteurs de la filière. Ces prix sont définis en tenant compte des coûts de la production conventionnelle. Comme les charges du SRI sont moindres et que les rendements sont plus élevés, la vente de ce riz au prix du marché permet aux producteurs de réaliser une marge bénéficiaire plus conséquente. Par ailleurs, certains bénéficiaires du projet ont transformé leur production en riz étuvé dont le prix est encore plus rémunérateur.

## Quels facteurs ont conduit à ces résultats ?

Le principal facteur reste la disponibilité d'eau. Un barrage anti-sel situé à Diama (dans le delta du fleuve Sénégal) régule le niveau de l'eau toute l'année, rendant possible aussi bien la navigation que l'irrigation. Divers programmes mis en place par l'État, comme des stations de pompage, des infrastructures d'irrigation et l'accès aux équipements agricoles et aux intrants, permettent de produire en toute saison.

L'autre élément favorable majeur est la présence d'un marché d'écoulement : la forte consommation de riz au Sénégal élimine les risques d'inventus et de pertes post-récolte. Par ailleurs, les producteurs formés antérieurement, notamment par la FAO, nous ont appuyés dans l'accompagnement des bénéficiaires. Après les formations, ce sont eux qui ont pris le relais et réalisé l'encadrement technique sur le terrain. L'obtention des résultats se doit aussi aux financements que différents partenaires ont accordés aux bénéficiaires, durant cette phase du projet, pour qu'ils mettent en pratique le SRI.

## Quels sont les défis et les contraintes de la transition agroécologique ?

Le SRI est très contraignant si on le compare aux techniques conventionnelles. Il faut réaliser une pépinière, puis repiquer les plantules en ligne droite et respecter des espacements et un niveau

d'immersion bien définis, ce qui oblige à développer la technique sur de petites superficies, 0,5 ha dans le projet Pamera. En raison de ces contraintes, certains producteurs ont simplement refusé d'adhérer au programme. D'autres ont été exclus pour non-respect de certains paramètres du SRI.

Quelques désistements ont également été enregistrés parmi les producteurs impliqués dans le projet depuis le départ. Les principales raisons évoquées sont l'absence d'autonomie de gestion des stations de pompage, rendant difficile l'accès à l'eau d'irrigation, et l'envahissement des parcelles par des mauvaises herbes et des cultures conventionnelles présentes sur les parcelles voisines.

Enfin, reste la réticence des institutions financières. Peu enclines à financer l'activité agricole, elles le sont davantage lorsqu'elles apprennent que le SRI se passe d'engrais chimiques. Ceci est dû à l'idée reçue selon laquelle de meilleurs rendements ne s'obtiennent qu'avec des engrais chimiques.

### **Comment avez-vous organisé l'accès au marché du riz issu du SRI ?**

Le riz issu du SRI ne fait pas l'objet d'une stratégie particulière de promotion ni de commercialisation pour l'instant. Les producteurs l'écoulent assez aisément sur les marchés. Toutefois, le besoin d'une stratégie de promotion pour améliorer la visibilité de ce riz et sa consommation s'imposera sous peu en vue de favoriser l'adoption de cette technique par plus de producteurs. La Pinord pourra s'inspirer de son expérience dans la création, en 2007, de la marque Rival pour la promotion du riz local. Cette initiative souhaitait répondre au problème de la qualité du riz local face à la concurrence du riz importé. C'est surtout l'adoption de l'approche participative impliquant différents acteurs, notamment les producteurs et les transformateurs membres de la Pinord, qui a permis les résultats enregistrés. Les différents acteurs ont été associés à toutes les étapes de création de la marque : identification des variétés, définition des itinéraires techniques tant pour la production que pour la transformation, élaboration et adoption de la charte qualité, expérimentation, vulgarisation etc. Depuis 2007-2008, la marque Rival est inscrite et protégée par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).



Emballages de la marque de riz Rival de la Pinord. © Inter-réseaux

### **Comment les femmes et les jeunes ont-ils été impliqués dans ce projet ? Est-ce que leur rôle a évolué au sein de leurs communautés ?**

Chacune des 18 MER est composée en moyenne d'une dizaine de personnes, dont plus du tiers sont des femmes et des jeunes. Le projet a mis en place une ligne d'appui réservée aux femmes pour financer la commercialisation. Si l'objectif premier était de faciliter l'écoulement des productions issues du SRI, les femmes ont été autorisées à s'approvisionner en riz local produit suivant les

pratiques conventionnelles par les membres des OP, le riz issu du SRI n'étant pas distingué du conventionnel au moment de la vente.

Aussi bien chez les femmes que chez les jeunes, on constate une amélioration de leur implication et de leur participation au développement de la communauté. Ils sont davantage présents dans les organisations paysannes y compris au sein des instances de décision. Il importe de souligner que les jeunes ont obtenu un revenu conséquent après la mise en place du SRI, ce qui leur a donné de nouvelles perspectives quant à la production agricole. En effet, nombre d'entre eux étaient sans revenus et donc tentés par l'émigration clandestine avec tous les risques que cela comporte.



Participation de la Pinord à la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales (Fiara) de 2007. © Pinord

### **Quelles sont les perspectives de la Pinord quant à la promotion du SRI ?**

Les résultats obtenus par le projet Pamera à travers le financement Jafowa prouvent l'efficacité du SRI. Toutefois, la méconnaissance de ce système et de la qualité des produits par les producteurs, les services d'accompagnement comme les institutions financières, et les consommateurs, reste un important défi. Forte de ces enseignements, la Pinord s'oriente vers des initiatives visant à améliorer la connaissance et la compréhension du SRI. Il s'agira de mettre en place des parcelles de démonstration, des champs écoles sur le SRI, et des sessions de renforcement des capacités des producteurs. Il faudra aussi mener des séances de sensibilisation et d'information auprès des institutions bancaires et des services étatiques œuvrant sur la filière riz afin d'obtenir leur soutien. Des campagnes de sensibilisation pourront cibler les comportements des consommateurs, en informant les populations sur la dégradation de l'environnement par l'agriculture conventionnelle, et sur les avantages du SRI et du consommer local, surtout en ce qui concerne la qualité du riz.

### **L'adoption du SRI peut-elle changer d'échelle ?**

L'adoption du SRI peut bien changer d'échelle et être reprise par les politiques publiques nationales. Pour ce faire, il faut développer des initiatives qui relèvent le défi de la méconnaissance de la technique par les acteurs ainsi que prévoir un budget conséquent pour financer les activités des producteurs adhérents au SRI et leur suivi.

Problématique, recueil et édition des propos en septembre 2018 par Yvon Saroumi (Inter-réseaux), édition finale par Silvia Rizzotto (CFSI) en janvier 2019

## Pour creuser le sujet :

- Visiter [le site du programme Jafowa](#)
- Témoignage, [Au Mali : soutenir une filière riz innovante](#), 2018
- Témoignage, [Au Burkina Faso : une franchise pour les étuveuses de riz](#), 2018
- Article, [Les producteurs de riz guinéens à l'heure de la reconquête](#), 2016
- Étude, [Un bilan de la filière riz dans 5 pays d'Afrique de l'ouest](#), 2016
- Témoignage, [Promouvoir le riz local par le modèle ESOP](#), 2015
- Fiche, [Émancipation des transformatrices de riz](#), 2014
- Étude, [Peut-on nourrir l'Afrique de l'Ouest avec du riz ?](#), 2013
- Documentaire, [Riz du Bénin, Riz de demain](#), 2011
- Documentaire, [Du riz et des hommes](#), 2008

Ce projet fait l'objet d'un financement de la part du programme **Joint Action for Farmers' Organisations in West Africa - Jafowa** ([www.nef-europe.org/jafowa](http://www.nef-europe.org/jafowa)).

La capitalisation de l'expérience a été réalisée dans le cadre d'une collaboration avec le programme **Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao)**, porté par la Fondation de France et le CFSI. Ce programme bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Seed Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.



FONDATION JM.BRUNEAU  
Sous l'égide de la Fondation de France

